



République d'Haïti

**Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
(MTPTC)**

DPQE No.01/ MTPTC-23/24

**Dossier de Préqualification
d'Entreprises pour la Passation de
Marchés de travaux sous État
d'Urgence déclaré**

Novembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

MODÈLE D'AVIS DE PRÉQUALIFICATION

DOSSIER DE PRÉQUALIFICATION

I. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX CANDIDATS DE LA PRÉ-QUALIFICATION

II. INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES DE LA PRÉQUALIFICATION

III. CRITÈRES ET CONDITIONS DE PRÉQUALIFICATION

IV. FORMULAIRES DE CANDIDATURE

Bureau du Ministre

Biwò Minis lan

0000302

Le 19 NOV 2024

Avis de Préqualification

Constitution d'une Réserve d'Entreprises en vue d'Interventions sous État d'Urgence

Cet avis a pour objet d'identifier et d'enregistrer les entrepreneurs nationaux intéressés en vue d'interventions dans le cadre de travaux et autres types d'interventions immédiates pour prévenir ou atténuer les conséquences d'une catastrophe naturelle et protéger les biens et les personnes dans le contexte d'un État d'Urgence déclaré.

Les entrepreneurs intéressés à s'enregistrer en vue de leur Préqualification par le *Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC)* et le cas échéant, être retenu pour l'exécution de travaux sous un État d'Urgence déclaré, sont priés de retirer un Dossier pour la Préqualification et de soumettre leur candidature suivant les formulaires faisant partie de ce Dossier, au plus tard le vendredi 27 décembre 2024 à 11 heures AM.

La préqualification se fera sur base des capacités techniques des candidats, mesurées selon leurs équipements immédiatement mobilisables, les qualifications de leur personnel technique, et le cadre de leurs expériences générale et spécifique.

Le dossier pour la Préqualification peut être retiré à partir du 20 novembre 2024, de 10 heures AM à 3 heures PM durant les heures de travail, auprès du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) à l'adresse suivante : **Rue Toussaint Louverture # 25, Angle Delmas 33 A côté du Local du LNBTP.**

Le Dossier pour la Préqualification peut aussi être téléchargé à partir des sites internet suivants: www.mtptc.gouv.ht et www.cmmp.gouv.ht

Les candidatures peuvent être soumises à la même adresse à partir de la date du présent Avis, la procédure d'enregistrement des candidatures restant ouverte.

Toute demande de renseignement doit être adressée par écrit à l'attention de : **Me. Marguerite CASSAGNOL**, Coordonnatrice de la Commission Ministérielle des Marchés Publics (CMMP) Rue Toussaint Louverture # 25, Angle Delmas 33

Port-au-Prince le 19 NOV 2024

Raphaël  HOSTY, Ing.
Ministre



I. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX CANDIDATS DE LA PRÉ-QUALIFICATION

1. Objet

Dans le cadre de l'Avis de Préqualification en vue de l'exécution de travaux en période d'État d'Urgence déclaré, l'Autorité Contractante citée dans les Instructions Particulières de Préqualification, publie le présent Dossier de Préqualification (DPQ) à l'intention des candidats qui souhaitent s'enregistrer en vue de leur préqualification à exécuter les dits travaux sous les conditions d'interventions immédiates.

2. Éthique

En soumettant sa candidature, le candidat acquiesce aux dispositions de la Charte d'Éthique de la réglementation nationale et confirme son engagement à s'abstenir de toute pratique de fraude ou de corruption.

3. Contenu du Dossier de Préqualification

Le présent Dossier de Préqualification contient les chapitres suivants :

- I. Instructions aux Candidats ;
- II. Instructions Particulières de la Préqualification (IPP) ;
- III. Critères et conditions de Préqualification ;
- IV. Formulaire de Candidature.

4. Éclaircissements du Dossier de préqualification

Un candidat éventuel qui désire des éclaircissements sur le Dossier de préqualification peut en faire la demande par écrit à l'Autorité Contractante à l'adresse indiquée dans les Instructions Particulières de la Préqualification.

5. Préparation des Dossiers de Candidature

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français.

6. Contenu des Dossiers de Candidature

Un dossier de candidature complet inclura :

- 1. Formulaire de Soumission de Candidature ;
- 2. Documents établissant les qualifications du candidat.

7. Conditions de Dépôt des Candidatures

7.1. La procédure d'enregistrement des candidatures n'est pas limitée dans le temps.

7.2. Les dossiers de candidature peuvent être soumis en version originale avec deux copies, pour être enregistrés durant les jours ouvrables à l'attention de la Personne Responsable des Marchés de l'Autorité Contractante à l'adresse et au bureau indiqués dans les Instructions Particulières de Préqualification.

7.3. Le dossier de candidature peut être soumis à tout moment par voie électronique, avec l'option d'accusé de réception, à l'adresse indiquée dans les IPP.

7.4. Le candidat présente autant de dossiers de candidature qu'il y a de type de travaux pour lesquels il sollicite la préqualification.

8. Confidentialité

Les informations contenues dans les dossiers de candidature ne seront pas divulguées à d'autres candidats, ni à toute autre personne qui ne serait pas officiellement concernée par la procédure de préqualification.

9. Évaluation des Dossiers de Candidature

Tous les dossiers de candidature de candidats éligibles seront évalués en regard de critères objectifs de qualification établis sur base des capacités techniques du candidat. L'évaluation est destinée à constituer un registre d'entreprises capables d'intervenir en période d'État d'Urgence. Un candidat peut soumettre autant de dossiers de candidature qu'il souhaite en regard de chaque type de travaux pour lesquels il possède les capacités et qualifications qu'il juge suffisantes.

10. Enregistrement et Classement des Candidatures

10.1. L'enregistrement se fera par catégorie de travaux d'urgence et le classement s'établira suivant les trois critères de capacités relatives aux équipements immédiatement mobilisables, les qualifications de leur personnel technique, et le niveau d'expérience générale et spécifique du candidat.

10.2. La liste des travaux réputés applicables en période d'État d'Urgence est présentée à titre d'exemple dans les IPP.

10.3. La liste d'équipements jugés pertinents pour évaluer les capacités des candidats est présentée à titre d'exemple dans les IPP.

11. Notification aux Candidats

Tout candidat ayant soumis un dossier de candidature valide pour son évaluation, sera notifié du classement obtenu et pour lequel il est susceptible d'être retenu en vue d'un contrat en période d'État d'Urgence.

12. Modifications des Qualifications du Candidat

Lors de modifications au sein de l'entreprise candidate telles un changement d'adresse ou de coordonnées, de changements affectant le personnel cadre, d'addition ou de retrait dans le parc à équipements, ou l'addition d'expériences pertinentes, seront signalées à l'Autorité Contractante en vue de mises à jour périodique des données d'enregistrement et de classement de l'entreprise candidate.

13. Engagement contractuel envisagé

Lors d'un État d'Urgence proclamé par l'Exécutif selon les dispositions de la réglementation nationale, les autorités contractantes auront l'option de conclure des contrats de courte durée avec des entrepreneurs agréés sur base de leur enregistrement et de leurs qualifications déclarées. Ces contrats seront conclus par entente directe en vertu de procédures célèbres applicables durant un État d'Urgence. Ces contrats pourront être établis sur base de prix unitaires appliqués sur des quantités réellement exécutées, ou bien sur base d'une formule de travaux en régie, ou bien de remboursement des coûts plus frais généraux et profit.

II: INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES DE LA PRÉQUALIFICATION (IPP)

1. Identification des Données de l'Autorité Contractante

Nom de l'Autorité Contractante :		Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC)
Nom, Prénom de la Personne Responsable du Marché, en charge de la préqualification		Raphaël HOSTY, Ing.
Adresse pour toutes correspondances, et dépôt des candidatures	Rue, No	Rue Toussaint Louverture # 25, Angle Delmas 33 A côté du Local du LNBTP.
	Bureau	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC)
	Ville	Delmas, Haïti
Numéro(s) de Téléphone		
Adresse(s) électronique		ministre@mtptc.gouv.ht
Site Web de l'Autorité Contractante		www.mtptc.gouv.ht

2. Liste des Travaux considérés en période d'État d'Urgence (liste non limitative)

Code	Travaux
Infrastructures	
A	Travaux de réparation de voies de circulation (routes et voiries urbaines) Génie Civil
C	Travaux de réparation de réseaux d'adduction d'eau, de puits, et de réseaux d'assainissement
D	Travaux pour l'édification d'ouvrages provisoires pour rétablir (i) la circulation.
G	Installation de facilités sanitaires servant de dispensaires de soins de santé capables de décharger les services hospitaliers réguliers
Génie Civil	
H	Travaux de terrassement afin de procéder aux déblais et leur évacuation, et autres dégagements de débris et transports ;
I	Travaux de démolition nécessaires pour arrêter les progrès du sinistre ;
J	Installation d'ouvrage provisoire ou de ponts mobiles pour la traversée de cours d'eau
K	Exécution de digues temporaires et autres ouvrages destinés à drainer ou à rediriger les flux résultant d'inondations ou de crues catastrophiques
Travaux Agricoles	
L	
Mesures de sécurité des biens et des personnes	
M	
N	
Autres	

3. Liste des Équipements qualifiant aux interventions d'urgence (Liste non limitative)

Groupe électrogène de secours	
Groupe compresseur avec outils pneumatiques	
Grue mobile sur pneus	35 – 50T
	50 – 100T
	100 – 250T
Grue mobile sur chenilles	5 – 50T
Pelle mécanique avec bacs de terrassement	sur pneus
Pelle mécanique avec bacs de terrassement	sur chenilles
Mini-pelle type Bobcat (Steer loader)	
Chargeurs > 15 T; bac à dents	
Dumpers	
Bulldozer pousseur à lame fixe	
Bulldozer pousseur à lame orientable	
Chariot élévateur tout terrain	
Camion à benne basculante > 400CV	
Bennes, compacteur, conteneur	
Niveleuse à lame de largeur > 2.0 m	
Marteaux piqueurs	
Marteaux brise roches	
Bétonnière > 350 L	
Jeux d'étauçons métalliques	
Stock de coffrages mobiles pour digues, soutènement, > 50 m2 double face	
Matériel pour ferrailage in situ (plieuse, poste de soudure, cisaille)	
Stock de tuyaux, raccords et accessoires pour distribution d'eau	
Nacelle élévatrice automotrice	
Bâtiments mobiles, logements de chantier	
Barrières, écrans de sécurité	
Citerne > 1000 L	
Treuil à moteur thermique de traction > 3T	
Pompe immergée	
Tuyaux d'égouttage (fonte, acier, grès, PVC, béton)	
Remorque pour tracteur > 30 m3	
Chargeur télescopique > 3T	
Grappin à bois > 5T	
Broyeur de branches > 10 m3/h	
Matériel de signalisation routière (socles, signaux, poteaux, cônes, feux)	
Bermes mobiles	
Scies électriques pour tronçonnage	

III. CRITÈRES ET CONDITIONS DE PRÉQUALIFICATION

Cette section explicite, pour une entreprise candidate éligible, les modes de classement de trois niveaux portant sur la disponibilité d'équipements, des qualifications du personnel technique cadre, et du niveau d'expériences générale et spécifique de l'entreprise candidate.

III.1. ÉLIGIBILITÉ DU CANDIDAT

Le candidat présentera les documents attestant de son éligibilité à s'engager contractuellement avec les institutions publiques haïtiennes, en soumettant :

1. Documents statutaires du soumissionnaire (Acte de constitution, Statuts, lieu d'enregistrement, siège) ;
2. Copie de la Carte d'Immatriculation Fiscale ;
3. Certificat de quitus fiscal de type C délivré par la DGI.

La déclaration d'éligibilité de l'entreprise se fera à l'aide du Formulaire type A1 suivant le modèle inclus dans ce Dossier de Préqualification, en Section IV.

III.2. CAPACITÉS EN DISPONIBILITÉ IMMEDIATE D'ÉQUIPEMENTS

Pour chaque type de travaux faisant l'objet de la candidature de préqualification, l'entreprise candidate liste les équipements qu'elle est capable de mobiliser immédiatement en indiquant si l'équipement est en sa pleine propriété ou s'il fait partie d'un pré-accord exclusif avec un loueur d'équipement. Les équipements doivent être identifiés par leur marque, modèle, puissance, capacité spécifique, numéro d'identification (moteur et châssis).

La liste s'établira d'abord suivant les équipements énumérés dans les IPP et pourra se compléter par tout équipement que le candidat juge pertinent pour le type de travaux concerné.

L'évaluation aux fins de classement, s'établira sur base de la quantité d'équipements disponibles, leur puissance définissant le rendement d'avancement, leur adéquation aux travaux listés.

Trois catégories sont envisagées en relation avec ces caractéristiques et résultant d'une analyse comparative objective. Les catégories vont de 1 à 3, par qualification croissante.

Les déclarations en matière de disponibilité d'équipements, se feront au moyen du Formulaire T1 dont le modèle est présenté dans ce présent dossier de Préqualification en section IV.

III.3. CAPACITÉS EN RESSOURCES HUMAINES

Les qualifications seront enregistrées sur base de l'encadrement technique de l'entreprise candidate. Les critères de qualifications seront définis selon les qualifications du personnel employé pour un classement par catégorie défini comme suit :

Niveau 1	<ul style="list-style-type: none"> - Conducteur de Travaux d'expérience professionnelle supérieure à 10 ans - Ressources en ouvriers de chantier supérieures à 10 personnes
Niveau 2	<ul style="list-style-type: none"> - Technicien supérieur dans la spécialité des travaux avec expérience en entreprise supérieure à 10 ans, et de direction de chantier d'au moins 5 ans - Ressources en ouvriers de chantier supérieures à 20 personnes
Niveau 3	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur diplômé dans la spécialité des travaux (construction, génie civil, électricité, mécanique,...) avec une expérience professionnelle de 10 ans minimum, dont cinq ans au moins en gestion de chantier ou d'entreprise. - Conducteur de Travaux d'expérience professionnelle supérieure à 10 ans - Ressources en ouvriers de chantier supérieures à 20 personnes

Les déclarations des capacités en ressources humaines se feront au moyen du Formulaire T2 dont le modèle est présenté dans ce présent dossier de Préqualification en section IV.

III.4. QUALIFICATIONS EN TERMES D'EXPÉRIENCES

Les déclarations d'expériences se font pour l'expérience générale de l'entreprise candidate, reflétée par son ancienneté et son chiffre d'affaires moyen annuel sur les cinq (5) dernières années. Pour un type de travaux donné, les expériences spécifiques seront prépondérantes, le critère de classement étant le nombre d'expériences spécifiques à ces travaux durant les dix (10) dernières années.

Le classement en trois catégories, s'établira en fonction des critères suivants :

Niveau 1	<ul style="list-style-type: none"> - Firme avec des activités d'entreprise fondée depuis plus de 3 ans - Au moins une expérience spécifique dans le domaine des types de travaux pour lesquels la préqualification est sollicitée
Niveau 2	<ul style="list-style-type: none"> - Firme avec des activités d'entreprise fondée depuis plus de 5 ans - Au moins deux expériences spécifiques dans le domaine des types de travaux pour lesquels la préqualification est sollicitée
Niveau 3	<ul style="list-style-type: none"> - Firme avec des activités d'entreprise fondée depuis plus de 7 ans - Au moins trois expériences spécifiques dans le domaine des types de travaux pour lesquels la préqualification est sollicitée

IV. FORMULAIRES DE CANDIDATURE

Les formulaires suivants doivent faire partie d'une Demande de Préqualification valide pour un enregistrement agréé auprès de l'Autorité Contractante ayant sollicité les demandes de candidatures :

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE CANDIDATURE

FORMULAIRE A1 : ÉLIGIBILITÉ DE L'ENTREPRISE CANDIDATE

FORMULAIRE T1 : DÉCLARATION DES CAPACITÉS EN ÉQUIPEMENT

FORMULAIRE T2 : DÉCLARATION DES CAPACITÉS EN RESSOURCES HUMAINES

FORMULAIRE T3 : DÉCLARATION DES EXPÉRIENCES

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE CANDIDATURE

Nom du Candidat	
Date de soumission de la candidature	
Objet	Préqualification en travaux sous les conditions d'État d'Urgence proclamé

A l'attention de _____, **Autorité Contractante**

Madame/ Monsieur,

Après avoir examiné les Dossiers de Préqualification en vue d'attribution de contrats de travaux en circonstances d'un État d'Urgence proclamé suivant la réglementation nationale, nous, soussignés, vous prions de considérer le présent formulaire comme notre demande de préqualification à exécuter les travaux de :

*(Indiquer le type de travaux tel que repris dans les IPP)
(Chaque type de travaux doit donner lieu à un dossier complet de demande de préqualification)*

Les formulaires suivants font aussi partie de notre Dossier de candidature :
FORMULAIRE A1 : ÉLIGIBILITÉ DE L'ENTREPRISE CANDIDATE ;
FORMULAIRE T1 : DÉCLARATION DES CAPACITÉS EN EQUIPEMENT ;
FORMULAIRE T2 : DÉCLARATION DES CAPACITÉS EN RESSOURCES HUMAINES ;
FORMULAIRE T3 : DÉCLARATION DES EXPÉRIENCES

Par notre participation à la présente procédure de préqualification, nous acceptons toutes les conditions de la procédure de sélection, explicitées dans le dossier de Demande de Préqualification.

Nous acquiesçons aux dispositions de la Charte d'Éthique de la réglementation nationale et nous confirmons notre engagement à nous abstenir de toute pratique de fraude ou de corruption.

Nous ne sommes pas une entreprise publique et déclarons n'avoir aucun conflit d'intérêt effectif ou potentiel, pour l'exécution des travaux en relation avec votre Autorité Contractante.

Nous comprenons que cette procédure a pour but la constitution de registres d'entrepreneurs qualifiés pour intervenir sous les conditions d'un État d'Urgence proclamé selon la réglementation nationale, et que vous n'êtes pas tenu d'attribuer un marché en conclusion de cette procédure.

Nous nous engageons à vous communiquer officiellement tout changement pouvant affecter le contenu de nos déclarations de la présente demande.

Date : _____

Nom, prénom _____

Titre du signataire _____

Sceau

FORMULAIRE A1

ÉLIGIBILITÉ DE L'ENTREPRISE CANDIDATE

Informations à remplir :

1	Forme juridique de l'entreprise	
2	Date d'inscription au registre du commerce	
3	No. D'Identification Fiscale	
4	Adresse physique	Rue et numéro : Ville
5	Adresse postale	BP Ville
6	Personnel de Direction	Nom, Téléphone(s), Adresse électronique
	Directeur Général	
	Directeur Technique	
	Directeur Administratif	

Documents à joindre à ce Formulaire A1 :

7	Copie de la Carte d'Immatriculation Fiscale
8	Certificat de quitus fiscal de type C délivré par la DGI
9	Certificat de Patente
10	Copie des statuts (<i>pour les entreprises sociétaires</i>)

FORMULAIRE T2

DÉCLARATION DES CAPACITÉS EN RESSOURCES HUMAINES

Nom du Candidat	
Date de soumission de la candidature	
Objet	Préqualification en travaux sous les conditions d'État d'Urgence
Type de Travaux	

Identification du Personnel dirigeant du cadre technique

1

Nom	
Prénom	
Adresse	
Nos de téléphone	
Éducation/Diplôme	
Nom de l'école	
Langue maternelle	

Expériences

de Mois / Année à Mois / Année	Nom, adresse de l'Employeur
	Fonction occupée
	Projet
de Mois / Année à Mois / Année	Nom, adresse de l'Employeur
	Fonction occupée
	Projet

2

Nom	
Prénom	
Adresse	
Nos de téléphone	
Éducation/Diplôme	
Nom de l'école	
Langue maternelle	

Expériences

de Mois / Année à Mois / Année	Nom, adresse de l'Employeur
	Fonction occupée
	Projet
de Mois / Année à Mois / Année	Nom, adresse de l'Employeur
	Fonction occupée
	Projet

Personnel ouvrier à la date de la demande de préqualification

Nombre total	
Nombre d'ouvriers qualifiés	
Nombres de manœuvres	

FORMULAIRE T3 :

DÉCLARATION DES EXPÉRIENCES

Nom du Candidat	
Date de soumission de la candidature	
Objet	Préqualification en travaux sous les conditions d'État d'Urgence
Type de Travaux	

Déclaration de l'Expérience Générale du Candidat

Note : La déclaration d'expérience générale porte sur l'ensemble des projets de travaux exécutés par l'entreprise candidate durant les cinq (5) dernières années. Les projets présentés doivent être complètement achevés, c'est-à-dire, ayant été certifiés par une procédure de réception provisoire.

Année	Objet des travaux	Client	Montant contractuel (HTG) ou en USD
Année -7			
Année -6			
Année -5			
Année -4			
Année -3			
Année -2			
Année -1			

Déclaration des Expériences Spécifiques au type de Travaux faisant l'objet de la Demande (Durant les sept (7) dernières années maximum)

	Nom du projet	Client	Montant contrat (HTG) ou en USD	Date signature contrat (Mois/An)	Date Réception Provisoire (Mois/An)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					